

Pétition académique SNES - SNEP - SNUEP

Stagiaires, titulaires, tuteurs, élèves ne paieront pas la note de la suppression des emplois de stagiaires !

La suppression au Budget 2010 de tous les emplois de stagiaires et la réforme de la formation des enseignants auront à la rentrée des conséquences désastreuses sur les conditions d'exercice et d'affectation de l'ensemble des personnels et sur la réussite des jeunes.

Pour les stagiaires, l'imposition du 4/3 temps et une formation sur le tas : affectation à temps complet, formation d'une demi journée par semaine s'ajoutant au temps de travail, allègement de service de deux heures si possible qui correspondra dans la réalité à une rémunération en heures supplémentaires, une période de deux semaines de formation en cours d'année...

Pour les titulaires, un droit au poste et à la mobilité remis en cause : plusieurs centaines de postes bloqués au mouvement pour affecter sur des services pleins les futurs lauréats de concours empêchant la satisfaction des vœux de nombreux collègues, privant de possibilités de réaffectation sur le poste vacant le plus proche des collègues en mesure de carte scolaire, compromettant l'accès à des postes définitifs en établissement des TZR, souvent des jeunes collègues...

Pour les tuteurs, un compagnonnage digne d'Ubu : emploi du temps gruyère pour permettre des observations croisées à hauteur de deux heures par semaine sur deux services à temps complets, prise en charge possible des étudiants de M2 amenés à remplacer les stagiaires durant leur période de formation groupée...

Pour les élèves et les établissements : déstabilisation assurée par la rotation des enseignants en formation sur une année, appel à des étudiants de master, des vacataires, des jeunes retraités pour remplacer les enseignants stagiaires durant leur période de formation groupée en cours d'année, faute de personnels remplaçants titulaires...

L'avenir de la jeunesse et de nos métiers exige davantage de respect et d'ambition.

Dans ces conditions, nous ne participerons pas à la mise en place de cette réforme qui se fait au détriment des élèves et de tous les personnels, en refusant en particulier toute fonction de tuteur ou de professeur référent :

Nous exigeons :

- la restitution des emplois de stagiaires supprimés au budget 2010,
- le retrait de l'actuelle réforme de la formation des enseignants,
- l'affectation des stagiaires sur des quotités n'excédant pas un tiers du service pour permettre une véritable formation alternant théorie et pratique,
- la mise au mouvement de tous les postes vacants dans les établissements pour respecter le droit au poste et à la mobilité de tous les personnels.

ETABLISSEMENT :					
NOM	PRENOM	SIGNATURE	NOM	PRENOM	SIGNATURE

Pétition à renvoyer à la section académique du SNES

SNES Versailles
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 ARCUEIL Cedex

Fax : 01 41 24 80 62

Mèl : s3ver@snes.edu